

Licence professionnelle Métiers de l'entrepreneuriat

La formation propose le ou les parcours suivants ::

- › Parcours Développement de la TPE

Présentation



Les Très Petites Entreprises (TPE) constituent l'essentiel du tissu industriel et commercial national. Elles emploient plus de quatre millions de personnes ce qui représente 18 % de la population active.

Dans une perspective de changement de leur environnement et de développement de l'entreprise, les dirigeants et cadres des TPE se doivent aujourd'hui de maîtriser des compétences élargies dans les domaines de la gestion, afin d'être à même de prendre des décisions opérationnelles et stratégiques éclairées. Reconnu par le tissu économique local, le département GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations) souhaite proposer des enseignements de gestion aux acteurs des TPE.

La formation est organisée sur 15 mois tous les lundis. Elle comprend 5 unités d'enseignements (U.E.) obligatoires. Une plateforme d'enseignement à distance permet aux étudiants d'avancer dans leurs apprentissages d'un lundi sur l'autre.

Objectifs

La formation vise à approfondir les fondamentaux de gestion en insistant sur les aspects pratiques et sur la dimension transversale de l'organisation. Celle-ci a pour finalité d'aider les (futurs) dirigeants à construire leur projet entrepreneurial.

Cette formation a pour objectifs affichés de :

- Aider les dirigeants de la TPE au pilotage de leur entreprise dans une dynamique de changement les amenant à repenser les activités et l'organisation interne de leur entreprise,
- Permettre aux collaborateurs des TPE, et plus particulièrement aux conjoints, de consolider et d'approfondir les compétences nécessaires au développement de l'entreprise.

Admission

Cette formation peut être accessible sur dossier (et / ou entretien) aux candidats justifiant d'un diplôme de niveau bac+2 dans le domaine, d'un diplôme ou titre homologué par l'État au niveau III ou reconnu au même niveau, par une réglementation nationale, ou par une validation d'acquis ou d'études

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Vous souhaitez candidater et vous inscrire ?

Sachez que la procédure diffère selon le diplôme envisagé, le diplôme obtenu, ou le lieu de résidence pour les étudiants étrangers. Laissez-vous guider simplement en suivant ce [lien](#)

Infos pratiques :

- > **Composante** : Institut Universitaire de Technologie Grenoble (IUT2)
- > **Niveau** : Bac +3
- > **Durée** : 1 an
- > **Crédits ECTS** : 60
- > **Type de formation** : Formation en apprentissage, Contrat de professionnalisation, Formation initiale / continue
- > **Lieu** : Grenoble - Doyen Gosse
- > **Contacts** :

Contact formation continue

IUT 2 - Secrétariat Formation Continue
04 76 28 46 37
FC@iut2.univ-grenoble-alpes.fr